

# RETRAIT DE LOTS : LA PROBLÉMATIQUE ENGENDRÉE PAR UNE GESTION MONOPOLISTIQUE DES POMPES À PERFUSION

O.PUJET<sup>1</sup>, N.RIOUAL<sup>1</sup>, C. MARIETTE<sup>2</sup>, S. LELIMOUZIN<sup>3</sup>, N.MAILLARD<sup>1</sup>

1. Service PUI, Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, 20 Bd Général Maurice Guillaudot, 56000 Vannes, France

2. Service Biomédical, Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, 20 Bd Général Maurice Guillaudot, 56000 Vannes, France

3. Equipe opérationnelle d'Hygiène, Centre Hospitalier Bretagne Atlantique, 20 Bd Général Maurice Guillaudot, 56000 Vannes, France  
octave.pujet@etudiant.univ-rennes1.fr



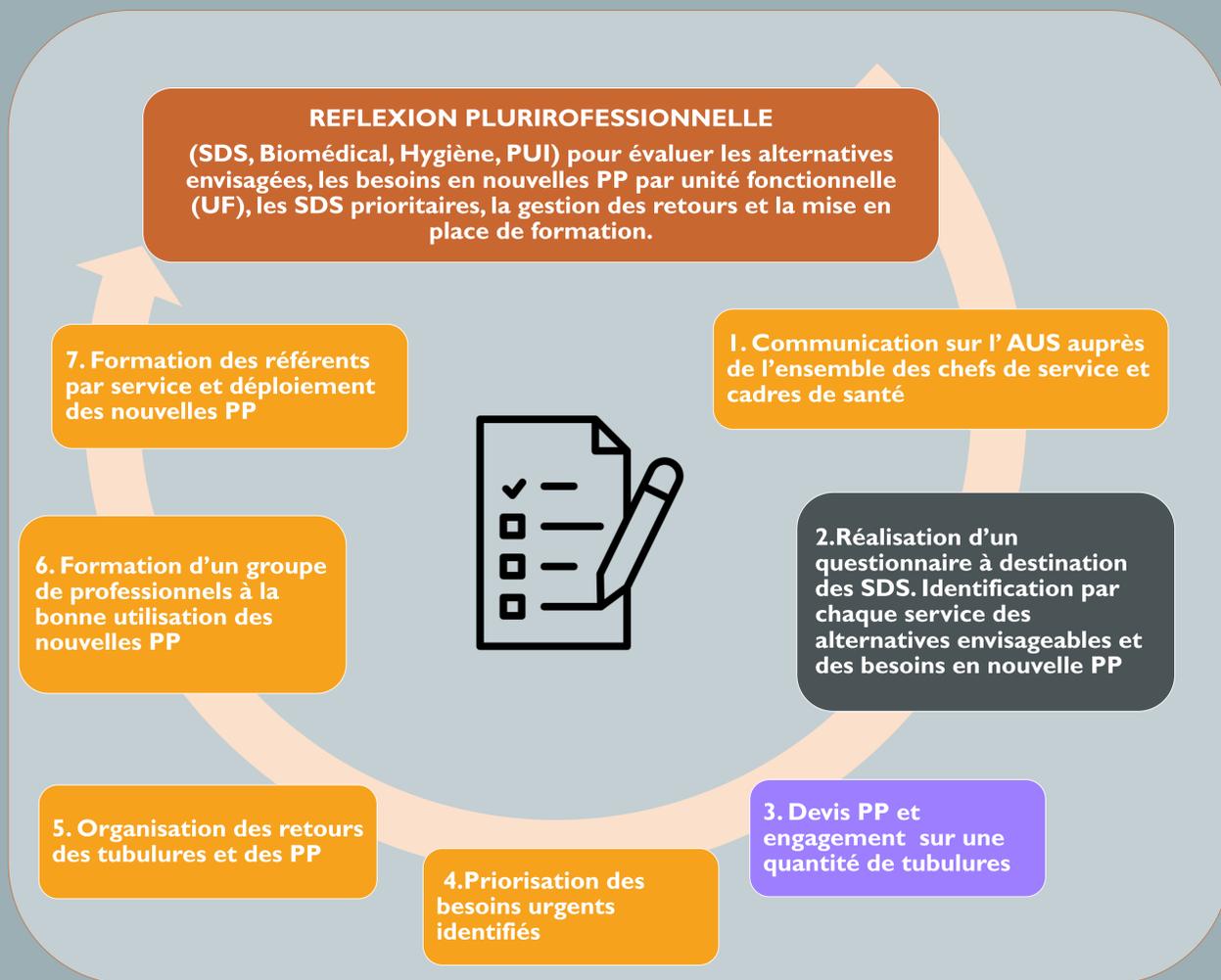
## INTRODUCTION-OBJECTIFS

En mars 2021, un Avis Urgent de Sécurité (AUS) relatif à un défaut de stérilisation a entraîné le retrait, tous lots confondus de tubulures captives et indispensables au fonctionnement de Pompes à Perfusion (PP). Puisque ces PP bénéficient d'une gestion monopolistique au sein de l'Etablissement de Santé (ES), ce retrait de lot a pour conséquence l'arrêt de cette technique de perfusion.

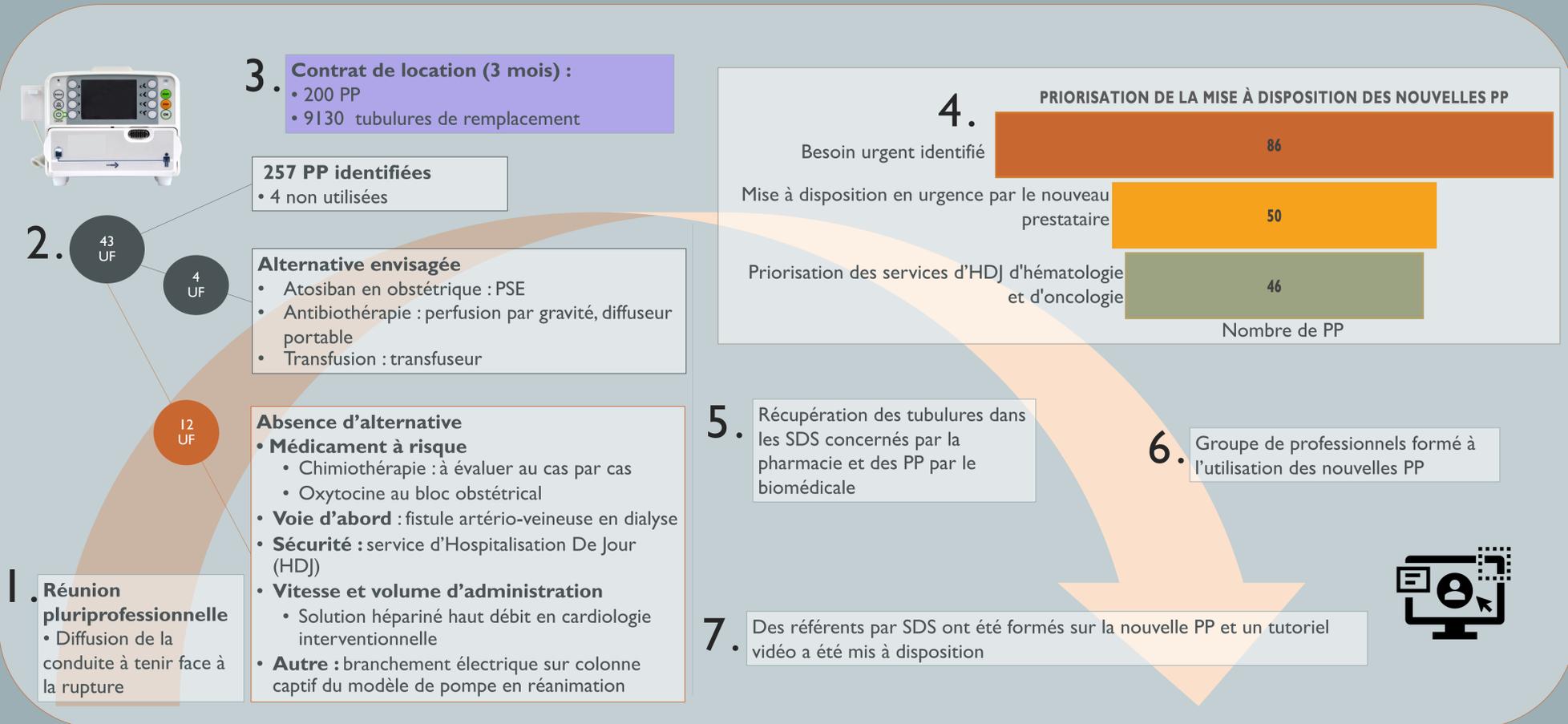
### OBJECTIFS

- Etat des lieux du parc de PP pour évaluer l'impact de cet AUS
- Rechercher des alternatives et apporter une solution face au manque de PP disponibles

## MATERIEL ET METHODE



## RESULTATS



## CONCLUSION

